

PLAN D'ACTION POUR

# travailler en solidarité avec les peuples autochtones au Canada



---

**1<sup>re</sup> PARTIE**

Vision, objectifs et processus

Ce plan d'action comporte deux parties :  
1<sup>re</sup> partie : Vision, objectifs et processus  
2<sup>e</sup> partie : Plan de mise en œuvre, 2019 -2021

*Ce plan d'action a été élaboré en 2018-2019 par une petite équipe de membres du personnel d'Inter Pares en consultation avec l'ensemble du personnel, le conseil d'administration et des alliés autochtones qui ont partagé leur expertise. Inter Pares tient à reconnaître et honorer plus particulièrement la vision, les conseils et la patience de Viola Thomas tout au long du processus. Membre du peuple Tk'emlúps te Secwépemc de l'intérieur de la C.-B., Viola possède une vaste expérience de la gouvernance autochtone et des organismes de la société civile – elle a notamment siégé pendant sept ans à la Commission de vérité et réconciliation du Canada.*

« Les convictions et les comportements qui ont servi à justifier la création des pensionnats ne sont pas chose du passé : ils continuent d’animer en grande partie ce que l’on considère aujourd’hui comme les politiques autochtones. La réconciliation exigera davantage que des mots pieux concernant les lacunes de ceux qui nous ont précédés. Elle nous oblige à la fois à reconnaître les façons dont les séquelles de l’existence des pensionnats continuent à déparer la vie au Canada et à abandonner les politiques et les approches qui servent actuellement à prolonger ce douloureux héritage. »

Commission de vérité et réconciliation du Canada<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> *Pensionnats du Canada : Les séquelles, Volume 5. Montreal & Kingston : McGill-Queen’s University Press. 2015. Page 4.*  
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2015/trc/IR4-9-5-2015-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/trc/IR4-9-5-2015-fra.pdf)



# Introduction

Inter Pares est une organisation pour la justice sociale qui œuvre avec des organisations locales militantes partout dans le monde dans le but de soutenir les luttes pour la paix, la justice et l'égalité.

Inter Pares est une organisation pour la justice sociale qui œuvre avec des organisations locales militantes partout dans le monde dans le but de soutenir les luttes pour la paix, la justice et l'égalité. Fondée en 1975, Inter Pares travaille à mondialiser l'égalité en collaborant avec des organisations en Asie, en Afrique, en Amérique latine et au Canada. Elle offre du soutien sous forme de financement, de plaidoyer et d'échanges de connaissances. Féministe, Inter Pares fonctionne selon un modèle de cogestion non hiérarchique fondé sur la prise de décision par consensus. Le bureau d'Inter Pares est situé sur le territoire algonquin non cédé du peuple anishinaabé.<sup>2</sup> Les membres du conseil ainsi que les donatrices et donateurs d'Inter Pares sont réparti.e.s sur l'ensemble des terres autochtones que l'on appelle Canada.

## Raison d'être du plan d'action

Ce plan d'action s'inspire des appels à l'action lancés en 2015 par la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*. En 2016, le Canada adopte finalement la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et s'engage à l'appliquer pleinement.<sup>3</sup> 2019 marque le lancement de *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*.<sup>4</sup> Ces trois documents poussent à l'action. Le Canada vit une période de renaissance autochtone et les droits des peuples autochtones font l'objet d'une vague de soutien dans la société. Inter Pares s'inspire de ce contexte pour s'engager plus profondément et plus délibérément envers les droits autochtones et la collaboration avec les peuples autochtones.

L'approche de changement structurel axée sur les droits de la personne est un élément fondamental de toute notre action et le travail sur les droits autochtones est soumis à des impératifs distincts. Dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, on note que tout au long de l'histoire, partout dans le monde, les peuples autochtones ont vécu – et vivent encore – des violations ancrées dans le colonialisme, ayant mené à la dépossession, l'exploitation et l'oppression.<sup>5</sup> L'abus, le déni et l'extinction des droits fondamentaux des peuples autochtones par les politiques et le racisme systémique du gouvernement canadien démontrent la nécessité d'un changement

2 Pour plus d'information sur les territoires autochtones au Canada, explorer l'Atlas des peuples autochtones du Canada : [www.atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/](http://www.atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/)

3 [un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP\\_F\\_web.pdf](http://un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf)

4 <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>

5 [un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP\\_F\\_web.pdf](http://un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf)

structurel. Il faut une action collective pour amener la décolonisation, la guérison et la résurgence des collectivités et des peuples autochtones, et répondre à leurs aspirations.<sup>6</sup> Ce travail pour le changement structurel doit s'ancrer dans l'engagement permanent à éliminer la violence contre les peuples autochtones, qui comprend les génocides, les stérilisations forcées, les assassinats et les viols. Ce travail doit aussi favoriser l'agentivité des peuples autochtones. Comme le souligne le *Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*, « Ainsi, les solutions ne se trouvent pas que dans les instruments relatifs aux droits de la personne ou aux droits autochtones, et ne relèvent pas non plus uniquement des gouvernements. Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQIA autochtones, il faut trouver de nouvelles solutions qui sont conçues, dirigées et gérées par les personnes touchées. »<sup>7</sup>

Inter Pares croit que quiconque vit au Canada partage la responsabilité de respecter l'esprit et l'intention des traités fondateurs. Nous avons aussi la responsabilité collective d'appliquer la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, les appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation* et les appels à la justice de *l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. À la différence du travail d'Inter Pares dans d'autres régions du monde, notre travail au Canada est une lutte collective qui nous implique directement. Nous vivons et travaillons dans une société où le racisme et le sexisme sont profondément ancrés. Plusieurs membres du personnel et du Conseil d'administration d'Inter Pares font partie de la culture dominante. D'autres ont vécu eux-mêmes la racisation et d'autres formes de marginalisation. Il est donc vital que chacun.e d'entre nous aborde ce travail en étant conscient.e de son bagage personnel, de son rapport au privilège personnel et social, et de la façon dont cela modifie le rapport aux questions abordées dans cette politique et les rapports entre nous à ce sujet.

À titre d'organisation féministe, Inter Pares a le devoir d'appuyer les projets qui abordent les torts engendrés par l'oppression liée au genre dans l'expérience coloniale au Canada. Des siècles de colonialisme ont imposé aux collectivités autochtones des modèles patriarcaux de contrôle social. Comme l'écrivent Dawn Memeé Lavell-Harvard et Jennifer Brant :

« Dans un pays où la tragédie de plus de mille deux cents femmes et filles disparues et assassinées a été niée, occultée ou simplement ignorée par ceux qui avaient le pouvoir et les ressources de prévenir des niveaux terribles de violence (sans parler de la responsabilité et l'obligation légale de le faire), ce qui est personnel est politique. Dans un pays bâti sur l'oppression des peuples autochtones et la subjugation des

6 « Selon Margaret Kovach, experte en méthodologie de recherche autochtone, l'objectif de la décolonisation est d'accorder une place à la perspective autochtone dans le quotidien, dans la recherche, dans le milieu scolaire et universitaire, et dans la société dans son ensemble sans qu'elle soit négligée, mise de côté, ridiculisée ou rejetée. » Source : [Réclam-er notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#). Volume 1a. 2019. Page 87

7 Ibid. Page 221

femmes, le simple fait de naître femme et Autochtone engendre la probabilité très réelle d'être sujette aux formes les plus graves de violence et de faire partie des statistiques d'homicide même en l'absence de toute activité dite à risque élevé. »<sup>8</sup>

Par l'entremise notamment des autorités policières et des pensionnats, l'État canadien a utilisé la violence psychologique, physique et sexuelle contre les femmes autochtones comme outil pour attaquer les peuples autochtones et les anéantir. Le pouvoir d'État traumatise les femmes autochtones depuis des décennies, arrachant les enfants à leur mère pour les confier de force aux services sociaux et les obligeant à accoucher dans les villes, loin de leur collectivité. La violence des figures d'autorité dans les pensionnats et le racisme structurel vécus par les hommes autochtones ont causé un traumatisme générationnel qui se manifeste par la violence envers les femmes autochtones. La violence coloniale au Canada a particulièrement ciblé la diversité de genre, attaquant la dignité et l'identité des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexuées et asexuelles. Pire encore, « La colonisation a par ailleurs donné lieu à des idées racistes et ethnocentriques qui continuent de déshumaniser les femmes autochtones et d'en faire des cibles de la violence. »<sup>9</sup>

### Intentions du plan d'action

En tant que 1<sup>re</sup> partie du plan d'action, ce document présente la vision d'Inter Pares, ses objectifs et le processus prévu pour travailler en solidarité avec les peuples autochtones au Canada. Nous, membres du personnel et du Conseil d'administration d'Inter Pares, espérons que ce document guidera notre plan de mise en œuvre actuel et nos plans futurs (2<sup>e</sup> partie du plan d'action) sur le chemin de la connaissance. On y trouve les mesures que nous prendrons pour soutenir le mouvement vers la guérison, la justice, la réconciliation et la décolonisation au Canada, et d'autres mesures qui visent à tisser des liens entre activistes autochtones au Canada et ailleurs dans le monde.



Conformément à notre pratique féministe, ce travail sera ancré dans une approche de solidarité où nous jouons le rôle d'allié. Être un allié pour Inter Pares, c'est suivre le leadership local plutôt que d'imposer son leadership.<sup>10</sup> Nous nous ferons guider par le leadership d'activistes et de groupes progressistes égalitaires qui jouissent de l'appui et du respect du milieu, tout en restant à l'écoute des voix que l'on entend moins. Dans le cadre de collaborations avec les collectivités autochtones, nous intégrerons le savoir et les points de vue autochtones à notre approche de la justice sociale, notamment en ce qui a

8 *Forever Loved: Exposing the Hidden Crisis of Missing and Murdered Indigenous Women and Girls in Canada.* 2016. p.1 (introduction). Traduction libre.

9 *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Volume 1a.* 2019. Page 341

10 Lynn Gehl précise le concept d'allié (en anglais) dans *Ally Bill of Responsibilities*: [lynnegehl.com/uploads/5/0/0/4/5004954/ally\\_bill\\_of\\_responsibilities\\_poster.pdf](https://lynnegehl.com/uploads/5/0/0/4/5004954/ally_bill_of_responsibilities_poster.pdf)

trait aux droits territoriaux et au leadership des femmes.

Tout au long de son histoire, Inter Pares a collaboré avec des collectivités autochtones, au Canada et ailleurs. Ces collaborations ont pris diverses formes : travail au sein de coalitions canadiennes dont nous sommes membres, facilitation d'échanges internationaux et collaboration directe avec des organisations autochtones.<sup>11</sup> La portée des collaborations d'Inter Pares avec des collectivités autochtones a varié selon le cas. Nous espérons que ce plan d'action fournira l'orientation requise pour renforcer la cohérence et le caractère délibéré de notre travail en solidarité avec les peuples autochtones au Canada.

Par des activités d'éducation sur une base continue, nous voulons former un personnel et un Conseil d'administration éclairés et compétents sur le plan culturel, capables d'interagir avec les collectivités autochtones dans le respect des protocoles et la connaissance des luttes autochtones pour la justice. Dans notre travail pour faciliter le dialogue, nous voulons tisser des liens avec les mouvements menés par les Autochtones au Canada et multiplier les liens entre les collectivités autochtones du Canada et notre travail international, quand cela est pertinent et mutuellement profitable. Nous voulons créer des espaces de dialogue les expériences relatives à la quête de justice, au colonialisme et au génocide au Canada et dans d'autres régions du monde peuvent être partagées.

---

11 L'annexe 1, des exemples de collaborations d'Inter Pares avec des collectivités autochtones, est sous révision et disponible sur demande.



# Vision

Ces énoncés de vision décrivent un idéal auquel aspire Inter Pares et des changements que nous voulons voir au Canada.

S'inspirant de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, ils précisent les finalités qui guideront nos actions et nos orientations. Inter Pares s'engage à réaliser un travail en profondeur et des actions collectives à long terme nécessaires pour concrétiser cette vision.

Voici ce à quoi nous aspirons :

### La fin de la discrimination contre les peuples autochtones.

En tant qu'organisation non hiérarchique, Inter Pares croit profondément aux rapports égalitaires et honore la diversité des peuples du Canada. Un élément central de la réconciliation est d'accroître les occasions pour les allochtones canadiens et les peuples autochtones d'apprendre à se connaître, de tisser des liens d'amitié, de participer à des échanges culturels, d'approfondir les liens de solidarité et de bon voisinage, et de relever ensemble des défis communs.

### L'autodétermination et le partage du pouvoir dans la gestion des affaires autochtones.

Nous voulons voir les peuples autochtones et les allochtones canadiens coexister dans la paix et le respect au Canada. Cette coexistence doit être régie par des lois et des décisions conformes aux principes enchâssés dans les traités et la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

### La protection et la promotion de la culture et des langues autochtones.

Cela suppose la résurgence des langues, des cultures, des systèmes de gouvernance et d'autres éléments de la vie autochtone. Ce processus devra bénéficier d'un financement public adéquat.

### La souveraineté autochtone sur le territoire et les ressources, y compris la répartition équitable de la richesse découlant du territoire et des ressources.

La vision d'Inter Pares suppose la volonté politique et une vaste acceptation sociale de la redistribution du pouvoir et du territoire afin d'assurer l'épanouissement des collectivités et des peuples autochtones sur le plan économique, politique, social et culturel. Inter Pares reconnaît que pour les peuples autochtones, le territoire, c'est la vie. Nous visons de sérieuses avancées dans la restitution des territoires et une nouvelle conception de la prise de décision et de la compétence sur le territoire, les affaires intérieures et les services sociaux par les peuples autochtones, grâce à des mécanismes élaborés en collaboration par les peuples autochtones et les gouvernements du Canada. Ce processus devra bénéficier des ressources adéquates.



# Objectifs et champs d'action

Le plan d'action d'Inter Pares pour travailler en solidarité avec les peuples autochtones au Canada poursuit les objectifs suivants :

1. cultiver des liens programmatiques avec les mouvements et activistes autochtones, notamment en ce qui a trait aux luttes féministes autochtones;
2. appuyer la résistance et la résurgence autochtones;<sup>12</sup>
3. inciter la base partisane d'Inter Pares et le public à participer au mouvement pour la décolonisation et les droits autochtones.

Inter Pares travaillera à l'atteinte de ces objectifs dans trois champs d'action non séquentiels, qui se renforcent l'un l'autre et coexistent sur une base continue :

## Développement de liens



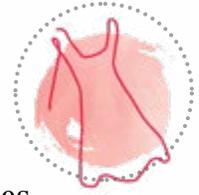
Ancrer toutes nos collaborations avec les activistes, collectivités et peuples autochtones dans nos histoires et nos cultures ancestrales collectives. Nous y apportons la prise de conscience sur les privilèges, le bagage et l'histoire personnelle que possèdent chacune et chacun d'entre nous.

Créer des alliances et des liens respectueux et solidaires entre Inter Pares et les activistes, collectivités et peuples autochtones, ainsi que les mouvements autochtones. Pour son travail dans les diverses régions du Canada, Inter Pares cherchera à tisser des liens avec les peuples autochtones locaux, dans le respect de leurs protocoles pour la collaboration et les rassemblements publics.

Développer des liens avec d'autres organisations canadiennes désireuses de faire progresser la réconciliation.

12 « Les concepts de “résistance et de résurgence” sont importants dans une optique de décolonisation. La “résistance” désigne les diverses stratégies employées par les peuples et les nations autochtones pour résister au colonialisme. Aux yeux de ces peuples, la résistance ne se limite pas à la mobilisation massive, aux conflits armés et aux manifestations. Elle englobe un vaste ensemble de stratégies et d'activités destinées à promouvoir la décolonisation, de même que les modes de vie, les valeurs, les connaissances et les objectifs politiques propres aux Autochtones. La résistance autochtone comprend “es actes de résistance quotidiens” qui sont incarnés par les individus et les communautés ayant choisi de vivre selon leurs enseignements traditionnels en dépit des énormes pressions exercées par la société dominante. La “résurgence”, en tant que concept apparenté, s'entend de l'amplification ou de la réapparition d'une activité ou d'une idée. Pour les peuples autochtones, le terme est surtout employé pour désigner l'amplification ou la réapparition de pratiques culturelles traditionnelles qui avaient cours en milieu terrestre et aquatique bien avant la colonisation et qui continueront d'exister bien après, tout comme la revitalisation des langues et des pratiques culturelles qui ont été la cible d'attaques. »  
Source : *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Volume 1a. 2019. Page 87

## Programmes



Soutenir l'agentivité des activistes, collectivités et peuples autochtones, ainsi que des mouvements autochtones, dans la façon d'aborder les causes profondes des inégalités actuelles.

Encourager et faciliter les collaborations et les liens de solidarité entre les mouvements autochtones aux prises avec des difficultés similaires, au Canada et ailleurs dans le monde.

Sensibiliser et informer les allochtones canadiens et nos homologues en ce qui a trait aux luttes pour la justice sociale des Autochtones au Canada.

## Éducation



Sensibiliser le personnel et le Conseil d'administration en ce qui a trait aux modèles – actuels et historiques – de domination, de racisme et d'oppression dans la société canadienne. Cela englobe l'éducation sur notre histoire commune, dont le système des pensionnats et ses séquelles, ainsi que la persistance des violations des droits des Autochtones.

Développer les aptitudes requises pour interagir avec les personnes autochtones de façon compétente sur le plan culturel. Par compétence culturelle, on entend ici la connaissance du contexte et des traditions des peuples et collectivités autochtones avec lesquels nous travaillons, notamment ce qui a trait aux protocoles et aux cérémonies, et la capacité de créer des liens fondés sur ces connaissances.

Soutenir le développement de liens et la réconciliation entre la base partisane d'Inter Pares et les peuples autochtones au Canada.



# Processus

En tant qu'organisation féministe, nous accordons autant d'importance au processus qu'aux résultats.

Après avoir clarifié notre vision et nos objectifs, nous présentons dans cette section le processus de mise en œuvre du plan.

## Principes à la base du processus

L'approche féministe d'Inter Pares conteste les inégalités systémiques, les systèmes de pouvoir injustes ainsi que les lois, politiques et programmes discriminatoires – au palier local, national, régional et mondial. L'intersectionnalité<sup>13</sup> suppose le constat que plusieurs éléments de l'identité et de l'oppression (comme la classe ou la race) coexistent et s'entrecroisent : ainsi, les femmes autochtones ne vivent pas le racisme et le sexisme séparément et de façon distincte – ces oppressions se combinent pour créer une expérience différente de celle des hommes autochtones ou des femmes allochtones. Par conséquent, l'intersectionnalité force à considérer le genre, l'identité de genre et l'expression de genre sur un spectre plutôt que de façon binaire (femme/homme, féminité/masculinité). L'approche intersectionnelle permet de nommer et d'aborder des réalités complexes et de formuler des stratégies ancrées dans le vécu des personnes opprimées. L'agentivité est la capacité individuelle ou collective de faire des choix et de transformer ces choix en résultats désirés. L'agentivité féministe englobe divers principes : libre arbitre, choix, autonomisation et participation signifiante. L'agentivité permet de reconnaître que les personnes sont de plein droit expertes et détentrices du savoir.

### Processus par champ d'action

#### Développement de liens

Pour concrétiser notre vision et nos objectifs, nous devons cultiver les liens et les collaborations d'Inter Pares avec les collectivités autochtones et les organisations menées par des Autochtones.

<sup>13</sup> L'intersectionnalité est un terme conçu par Kimberlé Crenshaw. Il fait référence « à la façon dont le racisme, le patriarcat, l'oppression de classe et d'autres systèmes discriminatoires créent des inégalités liées à l'origine qui structurent les positions relatives selon le genre, la race, l'origine ethnique, la classe et des éléments similaires. » Kimberlé Crenshaw, Gender-Related Aspects of Race Discrimination, Document de travail soumis à la Réunion du groupe d'experts sur les aspects de la discrimination raciale liés au genre, Document de l'ONU EGM/GRD/2000/WP. 1 (Zagreb, Croatie, 2000).

Ce travail se fondera sur ce qui suit :



- apprentissages du leadership d'activistes et de groupes autochtones progressistes et égalitaires;
- cause commune et de solidarité;
- appui à l'agentivité des personnes les plus touchées par une problématique.

### Programmes

Pour concrétiser notre vision et nos objectifs, nous devons aligner plus profondément nos programmes pour la justice sociale sur l'activisme et les luttes autochtones.

Dans nos programmes, la priorité sera accordée aux collaborations qui :



- contestent les inégalités systémiques, l'oppression et la discrimination;
- sont liées aux thématiques du travail d'Inter Pares afin d'élargir la portée de nos champs de programmation et d'explorer de nouveaux liens;
- sont ancrées dans le travail communautaire lorsque cela est approprié;
- contribuent à développer les mouvements sociaux;
- favorisent une meilleure connaissance des problématiques autochtones pour les allochtones canadiens ou pour nos homologues.

### Éducation

Pour concrétiser notre vision et nos objectifs, il faut approfondir notre conscience collective des histoires autochtones; des séquelles du colonialisme, notamment des pensionnats; de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*; des traités; des droits et des enseignements autochtones.

Cette éducation doit :



- cibler le personnel, le Conseil d'administration, la base donatrice d'Inter Pares et le public en général;
- offrir des possibilités d'apprentissage fondées sur la discussion et l'expérience directe;
- faire le suivi des problématiques sur une base continue au fil de leur évolution.

# Conclusion

Nous reconnaissons que les projets visant la décolonisation, la guérison et la quête de justice ne porteront pas fruit avant longtemps et que cela suppose un travail à long terme de la part d'Inter Pares.

Au-delà du plan d'implémentation de 2019-2021 (2e partie du plan d'action), le résultat attendu est d'intégrer cette vision et ces priorités dans la suite du travail d'Inter Pares. Nous croyons que ce plan d'action nous transformera sur le plan individuel et institutionnel en modifiant notre vision du monde et la représentation de notre pays – et que ces nouvelles connaissances vont enrichir et approfondir nos programmes, nos priorités institutionnelles et nos vies.

